

Section Esthéticien(ne) – Profil professionnel

Champs d'activités

L'esthéticien(ne) détermine et effectue sur des personnes des soins esthétiques et d'hygiène (soins de beauté, soins corporels, maquillage, mise en beauté des mains et des pieds, ...) ou de bien-être (massages relaxants, ...).

Il (elle) peut aussi être amené(e) à donner des conseils en matière de beauté et à proposer à la vente des produits et des services, en tenant compte de la mode et des goûts des clients.

Il (elle) doit pouvoir s'adapter à la diversité de la clientèle. Il (elle) doit faire preuve de tact, de psychologie et de discrétion et être capable d'établir une relation de confiance avec le client.

Il (elle) est complètement autonome pour ses actes.

Activités clés:

Le métier est constitué des actes professionnels les plus représentatifs suivants:

- les soins de beauté du visage (dames ou messieurs),
- les épilations (dames ou messieurs) à l'exception des épilations au laser,
- maquillage de jour ou de soir (dames ou messieurs),
- les soins de beauté des mains dames ou messieurs),
- les soins de beauté des pieds (dames ou messieurs),
- les soins de beauté du corps (dames ou messieurs),
- les massages-beauté (dames ou messieurs),
- le maquillage semi-permanent (dames ou messieurs),
- les modelages d'ongles des mains et des pieds et la pose esthétique de faux ongles,
- l'organisation quotidienne de l'institut.

Lieux d'activités

L'esthéticien(ne) travaille généralement en institut de beauté ou dans des cabines d'esthétique au sein de parfumeries, de salons de coiffure, d'une firme cosmétique ... ou de tout autre centre de bien-être, centre de loisirs ou centres de revalidation et de soins.

Il peut dispenser des soins de beauté en milieu médical (à l'exception de soins relevant du domaine médical ou paramédical).

Il (elle) peut travailler également au domicile du client.